

PLU du Teich : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 22 mars 2023

Le document d'urbanisme en vigueur au Teich (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 2 mars 2023. Il délimite 89 zones, dont 27 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 22 mars 2023.

- Le PLU du Teich s'applique dans sa version du 2 mars 2023 ; nous publions 23 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 89 zones : 27 urbaines (U), 17 à urbaniser (AU), 5 agricoles (A) et 40 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Le Teich occupe le rang 80 par le nombre de zones délimitées : 34 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 1 064 autorisations d'urbanisme ont été délivrées au Teich depuis 2013, pour 2 044 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	89 zones
Zones urbaines (U)	27 zones
Zones à urbaniser (AU)	17 zones
Zones agricoles (A)	5 zones
Zones naturelles (N)	40 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	LE TEICH
Version du	2 mars 2023
Partition GPU	DU_33527
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_33527/9af486aa47544ffca4eb0f7bf6fd007e/33527_reglement_20230302.pdf
Règles extraites	23 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques au Teich

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Feu de forêt
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	12 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	9 mai 2020
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/le-teich-33527>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU du Teich : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Plans de prévention des risques naturels prescrits

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation

1 plan

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UCca, UCca#, UCeca, UCp, UH, USae, USc, USec,
USht, USSl,
AUae1, AUae2, AUec2, AUh1, AUh1eco, AUh2

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

33527

33470

CA Bassin d'Arcachon Sud (COBAS)

Gironde

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

89 zones

89 zones

89 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Gujan-Mestras (4,6 km)

La Teste-de-Buch (12,5 km)

Arcachon (14,2 km)

Biganos (10,2 km)

Mios (11,0 km)

Audenge (15,8 km)

Marcheprime (19,0 km)

Andernos-les-Bains (19,7 km)

Salles (11,7 km)

Lanton (21,6 km)

Lège-Cap-Ferret (21,8 km)

Lugos (13,8 km)

Arès (24,8 km)

Belin-Béliet (20,1 km)

Le Barp (22,8 km)

176 zones

325 zones

55 zones

93 zones

200 zones

115 zones

53 zones

74 zones

164 zones

139 zones

222 zones

55 zones

67 zones

87 zones

88 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/le-teich-33527>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.